

Journée Internationale du Travail

GILBERT BAWARA ANNONCE UNE SESSION SPÉCIALE DU CNDS P.2



N°714 du 05 Mai 2021/Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraima

Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités
www.lemessenger-actu.com

Interview de patrice Talon-
rocambolesque affaire de 70 000
cartouches de calibre 12 saisies au Bénin



« MANQUE
D'ÉLÉGANCE...
ALLUSIONS
ABJECTES ET
HONTEUSES »

P.3

Patrice Talon, chef de l'Etat de Bénin

Togo/ Approvisionnement en produits pétroliers

QUE CACHE LA LETTRE DU
MINISTRE ADÉDZÉ ADRESSÉE
AU DIRECTEUR AFRIQUE DE
VITOL S.A ?



P.4 Le Ministre Kodjo Adédzé
du Commerce..

Civisme fiscal



L'OTR ET L'OTM LANCENT LE
CONCOURS DU MEILLEUR
REPORTAGE P.7

Mise en œuvre de la feuille de
route gouvernementale



UNE ÉQUIPE DE LA TDE A
EFFECTUÉ UNE TOURNÉE
DANS LES CINQ RÉGIONS DU
PAYS P.7



Abonnez-vous ou achetez la version
pdf de votre journal dès aujourd'hui !



www.perspectiveinfo.com/lemessenger



Journée Internationale du Travail GILBERT BAWARA ANNONCE UNE SESSION SPÉCIALE DU CNDS

Le ministère de la Fonction Publique du Travail et du Dialogue Social et les acteurs du monde du travail ont marquée le samedi 1er mai 2021, à Lomé, la Journée Internationale des travailleurs. Le ministre Gibert Bawara de la Fonction Publique, recevant, à l'occasion de façon symbolique le cahier de doléance des centrales syndicales, a annoncé une session spéciale du Conseil National du Dialogue Social (CNDS) en vue de trouver des solutions concrètes et pragmatiques aux problèmes des travailleurs.

Le ministre Bawara qui saluait lors de la rencontre la contribution des acteurs sociaux à l'apaisement du front social a indiqué que dans le secteur de l'éducation, le gouvernement sera à l'occasion, en mesure d'apporter la réponse à une gratification ponctuelle et exceptionnelle qui a été promise.

Ainsi, il sera détaillé, les réformes structurelles qui sont engagées pour adapter « notre système éducatif par rapport aux enjeux et défis de développement social, de partager avec les partenaires sociaux le plan et le projet de modernisation des infrastructures dans le monde éducatif ».

Dans le secteur de la santé, poursuit le ministre, la session spéciale permettra d'aborder les questions touchant à la remise à niveau et à la modernisation du système de santé.

Le ministre informe également que lors de la séance prochaine, la question du code de travail sera abordée et l'extension de la protection, à travers l'effectivité de l'assurance maladie universelle, pourra être partagée.

Par ailleurs, Gilbert Bawara a félicité les retraités et a assuré de la construction de deux maisons de retraite dont le processus de passation de marché est en cours.

M. Bawara a fait part de sa conviction selon laquelle un apaisement sur le front social durant les cinq prochaines années va permettre à l'Etat d'accélérer le rythme des investissements et de la



croissance afin que les populations puissent avoir un meilleur accès aux services sociaux de base, pour que les ressources disponibles, permettent de donner plus de revenu aux travailleurs et aux travailleuses ».

Comme, il est de coutume, la coordination des centrales syndicales ont adressé un message au gouvernement.

Dans leur message, présenté par Agui Palanga, l'ensemble des Confédérations Syndicales du Togo se félicite des efforts du gouvernement pour les avancées significatives sociales enregistrées dans les discussions bilatérales notamment, le début de la résolution des problèmes dans les secteurs de l'éducation et de la santé, les discussions concernant les allocations de départ à la retraite, l'engagement du gouvernement dans le projet de l'extension de la Protection Sociale à tous, puis la résolution de nombreux problèmes liés à la non application des textes sociaux dans la plupart des entreprises privées.

Les travailleurs et travailleuses ont une fois encore saisi l'occasion pour exprimer à l'endroit du gouvernement et des Employeurs, leurs revendications dont la résolution contribue à leur épanouissement, à la performance dans les entreprises et à l'amélioration de l'économie

nationale.

Les travailleurs du Togo sont notamment dans l'attente du nouveau code du travail pour permettre de réviser la Convention Collective Interprofessionnelle et les autres textes y afférents.

Dans le secteur de l'éducation, les travailleurs exhortent le gouvernement à trouver rapidement, par un dialogue inclusif, une

entre l'Etat togolais et ce secteur voit le jour le plus tôt possible.

Au niveau du secteur de la santé, ils prient les partenaires des assises initiées par le gouvernement en 2018, à parvenir à l'adoption du statut particulier de ce secteur et à la résolution du problème des contractuels.

Pour plus de résultats dans les négociations collectives,



solution définitive aux points en suspend dont le protocole d'accord a été signé entre les acteurs de l'éducation et le gouvernement le 19 avril 2018.

Au sujet de l'enseignement confessionnel, les travailleurs souhaitent vivement que la Convention

les travailleurs souhaitent la décentralisation du Dialogue Social au niveau des entreprises, afin de tirer les meilleurs profits de ses atouts.

Les Centrales Syndicales, eux à leur niveau, s'engagent à œuvrer aux côtés du Gouvernement pour contrer

la propagation de la pandémie au coronavirus.

Dans un message conjoint à l'occasion de cette Journée internationale des travailleurs, toutes les Centrales syndicales, les organisations des employeurs et le Gouvernement notent avec satisfaction l'implication de tous les acteurs du monde du travail dans les initiatives engagées pour lutter contre la pandémie, assurer la résilience de l'économie nationale et préserver les emplois.

Ils se félicitent tout particulièrement, des dispositions pratiques qui ont été prises de façon concertée en vue d'adapter les normes et les conditions de travail, d'alléger les charges fiscales et sociales, d'assurer le financement des entreprises et de réduire les coûts de branchement de l'eau et de l'électricité.

Par ailleurs, les Centrales syndicales ont décidé, avec justesse, d'entreprendre dans les jours à venir, une tournée de sensibilisation à l'endroit des entreprises, des employeurs et travailleurs dans toutes les régions en appui aux efforts menés par le Gouvernement.

Le Président du Conseil

National du Patronat du Togo, Coami Tamegnon, a adressé ses félicitations au gouvernement pour l'exemplarité dont les autorités togolaises ont fait preuve dans la riposte contre cette pandémie.

Germain DOUBIDJI

Interview de Patrice Talon - rocambolesque affaire de 70 000 cartouches de calibre 12 saisies au Bénin

« MANQUE D'ÉLÉGANCE... ALLUSIONS ABJECTES ET HONTEUSES » SELON LE DÉPUTÉ GERRY TAAMA

La semaine dernière, le président de la république béninoise, Patrice Talon a fait une sortie, chez nos confrères de rfi et france24. Dans l'interview qu'il a accordée à ces deux chaînes, le chef de l'Etat béninois a fait des insinuations tout aussi graves que bouffonnes. Dans une démonstration à peine maîtrisable, M. Talon accuse sans vouloir accuser, tout comme s'il avait peur, un pays voisin, de vouloir déstabiliser le Bénin. «...Quand des autorités étrangères mêmes des chefs d'état appuient un candidat, financent éventuellement même un candidat. Est-ce que leur implication va jusqu'aux actes criminels que ceux-ci pourrait commettre » laisse-t-il entendre. Un peu plus loin, il fait savoir que « Si vous soutenez un candidat politique qui vous paraît peut-être faire une affaire quelque part et que cette personne dérape et va commettre des crimes toujours au suit de sa candidature. Elle vous rend responsable. Donc moi je n'ai pas de preuves que ceux qui ont soutenu Reckya Madougou l'ont mandaté à ce point ». Dans l'entretien, au même moment, le confrère qui voulait appeler un chat, un chat, posait la question à Patrice Talon à propos de Réckya Madougou, celle-là même qui est actuellement en prison au Bénin (ndlr), et « connue comme conseillère du président du Togo par exemple », s'il voulait dire par là que « l'action violente » tel que le président l'a décrit a été « financée par un chef d'état voisin par exemple le chef d'état du Togo... ? ». Ici, Patrice Talon fait savoir que ce sont « des hommes d'affaires, des autorités, des chefs d'état de pays voisins », tout en insistant qu'il savait de quoi il parle, estimant qu'il ne pouvait pas citer des noms. Un balbutiement qui pourrait en dire long.

Comme une coïncidence, deux jours après cette interview, c'est une rocambolesque affaire de saisie de 70 000 cartouches de calibre 12 à la suite d'un accident mortel dans lequel on cite des togolais qui fait parler d'elle. Ici aussi, et on insinue que la traversée de la cargaison se serait faite par la frontière du Togo et on tente de lier ces faits aux actes de déstabilisation auxquels le Bénin ferait face. Des déclarations qui ont fait réagir de nombreux togolais, mais aussi un député Togolais de l'opposition. Le Député Gerry Taama du Nouvel Engagement Togolais (NET) connu pour son franc parlé. Pour lui, en plus du fait que Patrice Talon « a manqué d'élégance » dans son intervention, les allusions dans l'affaire des 70 000 cartouches de calibre 12, sont tout aussi « abjectes et honteuses ».



Nous reprenons ce qu'il a posté sur sa page facebook pour vous.

« Moi aussi mon cœur bat pour le Togo. Et il faut arrêter de nous montrer du doigt ».

« Depuis quelques jours, se développe ailleurs un discours à notre endroit, nous Togolais, qui ne me plaît pas du tout. Les officiels ne peuvent peut-être pas parler, mais moi, si. C'est l'avantage d'être centriste et libre de ses opinions. Adviennent que pourra. »

D'abord, ça a commencé par une interview, au cours de laquelle un chef d'état se permet d'accuser ouvertement ses voisins, de financer la campagne de ses opposants, avec des valises remplies d'argent. Et quand ces opposants sont accusés de menées terroristes, le lien vers la tentative de subversion d'un Etat voisin n'est plus très loin. Et tout ceci se passe aux lendemains de la réception de courriers de félicitations de ces voisins à la suite de son élection. Ça manque d'élégance et ailleurs, ça mériterait des explications de l'ambassadeur du pays concerné, même si on peut toujours arguer que le nom d'aucun pays n'a été prononcé.

Ensuite, vient cette affaire rocambolesque: 70 000 cartouches de calibre 12 saisis à la suite d'un accident mortel survenu dans un pays voisin. Au lieu de mettre aux arrêts immédiatement toutes les forces de défenses présentes sur l'itinéraire de cette voiture pour complicité active, on se met de nouveau à faire des allusions douteuses. Si des militaires ont pu laisser passer 70 000 cartouches à travers une frontière et des routes très surveillées, ça veut dire que nous sommes en danger et il faut que les deux pays travaillent à améliorer la sécurité aux frontières. S'il n'y avait donc pas eu accident, pas de saisie. C'est grave! Au lieu de ça, on parle

d'élections, d'alliances inquiétantes et d'affrontements armés antérieurs. On fait des allusions abjectes et honteuses. Donc les Togolais qui sont supposés avoir une des armées les plus redoutables de la sous-région, s'ils veulent déstabiliser un pays, c'est avec munitions de djagavoum. Abawoé!

Au lieu de considérer cette capture



record comme relevant des trafics d'armes qui fragilisent nos pays, souvent avec la complicité active des forces de défense elles mêmes et remonter les filières, on se précipite pour accuser, montrer du doigt. Souvent avec un humour douteux.

Mon cœur bat pour le Togo. J'aime mon pays, même si souvent il ne le mérite pas, mais nos voisins doivent aussi nous respecter.

Le silence ne devrait jamais être interprété comme un signe de faiblesse. Travaillons à l'unité de la sous région et à la paix, si précieuse.

Respectons-nous vivants. »

Gerry

Commentaire :

Le président Patrice Talon a manqué une occasion de se taire. Un chef d'Etat, ça prend de la hauteur. Un chef d'Etat, ne parle pas comme un chef d'entreprise. Même un chef d'entreprise a de la retenue sur certains sujets. C'est triste de vouloir chercher un bouc émissaire à l'échec de sa politique en s'en prenant à son voisin. Le Togo a-t-il besoin de déstabiliser le Bénin ? Et pour quel intérêt ? Alors que Faure Gnassingbé, le chef de l'Etat Togolais fait partie des premiers chefs d'Etat à avoir félicité Patrice Talon après son élection controversée du 11 avril passé, au moment où, lui Talon, est à la recherche de soutiens internationaux pour légitimer son élection.

Le Togo et le Bénin sont deux pays frères. Et aujourd'hui, le premier fait

des pas de géants en matière de progrès. C'est le souhait que les fils et filles des deux pays émettent, car, ils ne sont pas que liés par la géographie, ils sont aussi liés par l'histoire. Le Togo ne citera pas le nombre de cargaison de cartouches qu'il saisi qui transitent par le Bénin. Ces autorités sont plutôt responsables. De grâce donc...

Togo/ Approvisionnement en produits pétroliers QUE CACHE LA LETTRE DU MINISTRE ADÉDZÉ ADRESSÉE AU DIRECTEUR AFRIQUE DE VITOL S.A ?

Un présumé détournement de plusieurs centaines de milliards de FCFA dans la commande des produits pétroliers au Togo, fait débat depuis plusieurs mois. Un dossier qui a intéressé notre rédaction et pour lequel, nous avons produit plusieurs articles, en vue d'éclairer nos lecteurs. Poursuivant nos investigations dans le même dossier, nous sommes tombés sur une correspondance récente du ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo ADEDZE, adressée au directeur Afrique de la Société VITOL SA, l'informant d'une réforme du secteur de l'approvisionnement en produits pétroliers au Togo.

Cette correspondance du ministre, qui indique que « *la Société Togo Négoce Pétrole (TNP), est désormais chargée de sécuriser les relâches et paiements des produits pétroliers livrés par des « Traders » dans le cadre des appels d'offres* », étonne, lorsqu'on sait que le sujet relatif à la commande des produits pétroliers au Togo est actuellement pendant devant la justice et qu'il n'a pas laissé du tout indifférent le gouvernement, allusions aux sorties médiatiques des Ministres BAWARA et TRIMUA qui loin de confirmer ce que les auditeurs de l'IGF ont relevé dans leur rapport d'audit provisoire, l'avaient plutôt ridiculisé dans les règles de l'art et en toute franchise. Des sorties qui naturellement avaient fait mal, très mal à ceux qui soutenaient et voulaient endoctriner l'opinion sur ce qui n'était pas du tout.

A la lecture attentive de cette correspondance, la première question qui nous vient à l'esprit est celle-ci : quand est-ce que la réforme dont parle le ministre a-t-elle été opérée ? Et par qui ? Lui ou le Gouvernement ?

On se rappelle que l'audit qui a été commandité par le ministre, en lieu et place d'une « *mission de contrôle et de réconciliation des données* », voulu par le gouvernement, a été sujet à polémiques, et le rapport n'a pas été considéré. Le ministre Trimua, a eu à le signifier clairement, dans l'une de ses sorties, en indiquant, qu'à l'étape actuelle du rapport provisoire produit par les inspecteurs de l'inspection générale des finances (IGF), le gouvernement « *n'en tirera aucune conséquence* ». La raison, le porte-parole du gouvernement l'a également souligné. Trop d'irrégularités relevées dans le travail des inspecteurs et un travail à charge de personnalités que l'on



Le Ministre Kodjo Adédzé du Commerce...

n'a même pas écoutées.

« *Le rapport n'a pas été fait dans les conditions acceptables, et naturellement, le gouvernement, n'en tirera aucune conclusion à l'étape actuelle* », a fait savoir le porte-parole du gouvernement, le ministre TRIMUA.

Alors qu'on s'attend à ce que cette affaire soit clarifiée aussi bien par le gouvernement qui devrait donner une suite de sa position (puisque le ministre TRIMUA l'a promis), mais aussi par la justice qui doit se prononcer le 08 juillet prochain, et ce, après plusieurs reports en appel, voici que le ministre du commerce, qui est l'acteur essentiel dans cette affaire (puisque on parle d'un détournement de 500 milliards dans un département qu'il dirige à la suite de plusieurs ministres et premier ministres), a trouvé utile d'envoyer une correspondance à la société VITOL S.A.

Pour rappel : dans cette affaire, le

directeur de publication du bihebdomadaire Alternative et son journal ont été condamnée en première instance à payer la somme de 6 millions fcfa au coordonnateur du Comité Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers, M. Fabrice Adjakly, comme dommages et intérêts, la justice estime que les informations publiées l'ont été sans preuve. Et n'ayant pas été satisfait de la décision, le conseil du directeur de l'Alternative et son journal ont interjeté appel)

Qu'est ce qui pressait tant le Ministre Adedze Kodjo alors que ni le Gouvernement dont il est membre ni la justice n'ont encore vu clair dans cette affaire ? Pourquoi ne pas attendre que l'affaire soit tirée au clair avant une telle démarche ? Cette démarche du ministre du commerce, est-elle, celle du gouvernement ? Une fuite en avant du ministre ? Et si oui, pour quelles raisons ? Que vient faire Monsieur Kovi

ADANBOUNOU, maire de la commune d'Agoè-Nyivé 1 et directeur Général d'ANTASER dans la sécurisation des fonds des traders ?

Toutefois ces questions demeurent si on sait également que depuis le début de cette affaire que d'aucuns ont qualifié dans l'opinion de « *fake news à la puissance giga* » ou « *de dossier monté de toutes pièces dans l'intention de nuire à des personnes ciblées à dessein* », le premier concerné le Ministre Adedze Kodjo s'est abstenu de piper mot officiellement sauf devant Caroline CHAUVET correspondante de TV5 monde à qui il aurait semble-t-il déclaré, le 06 avril dans son bureau au ministère, que cette histoire a été inventé, et que lui n'a pas demandé d'audit mais que c'est Sani YAYA et ses envoyés de l'IGF qui en sont à l'origine.

Voilà donc quelques questions qui nous viennent à l'esprit, lorsque l'on voit la manière cavalière avec laquelle, le ministre a adressé sa correspondance au directeur Afrique de la société VITOL.

Par ailleurs, il y a lieu de se demander à quand remonte la date du lancement de l'appel d'offres qui a conduit le ministre du commerce à retenir la Société Togo Négoce Pétrole (TNP), pour effectuer désormais le service approvisionnement des produits pétroliers au Togo ?

Est-ce dans les attributions du ministre Adedze de choisir à la place des traders leur garantie financière sachant que le Gouvernement qu'il représente n'a prévu aucune ligne dans son budget pour l'achat des produits pétroliers comme l'a confirmé le Ministre Bawara ?

Pour l'instant, nous n'allons pas tirer de conclusion. Mais nous laissons chacun faire ses analyses. Avec honnêteté et sans préjugés, que chacun fasse la part des choses dans cette affaire qui tient en haleine les Togolais depuis plusieurs mois.

Depuis le début de cette affaire, des informations, selon lesquelles, le ministre Adédzé envisagerait la création d'une société de contrôle de la commande des produits pétroliers, ont circulé. Vrai ou faux, l'on ne saura le dire, n'ayant pas pour l'instant les preuves. Mais toujours est-il que, l'information existe et beaucoup en parlent. Mais l'avenir nous en dira un peu plus.

Nous y reviendrons

LM

LU SUR LE NET

Comment savoir si elle m'aime 24 SIGNENT QUI NE TROMPENT PAS (Suite)



9. Elle essaie de se trouver des points communs avec vous :

Une femme qui fait en sorte de trouver des points communs avec vous est une femme qui cherche à vous plaire.
C'est une femme qui cherche à se connecter avec vous.
C'est une femme qui veut vous montrer qu'elle est faite pour vous.

10. Elle s'intéresse beaucoup à vous :

Une femme qui vous pose beaucoup de questions est une femme qui s'intéresse à vous.

Une femme qui se montre très curieuse à votre sujet est une femme que vous ne laissez pas indifférente.

C'est particulièrement vrai si elle vous pose des questions à propos de votre famille (par exemple si elle vous demande si vous avez des frères et sœurs, des neveux ou nièces, etc...). Elle s'investit beaucoup dans la conversation et veut tout savoir de vous.

Consciemment ou inconsciemment, elle envisage une relation plus ou moins sérieuse avec vous.

11. Elle parle de vous à ses copines :

Une fille qui parle beaucoup de vous à ses copines ou qui ne leur cache pas la relation qu'elle entretient avec vous (si vous êtes en couple avec elle) est une fille qui n'a pas honte de vous.

Mais au contraire, c'est une fille qui est fière de vous.

C'est une fille qui est fière de vous connaître et/ou de vous avoir comme petit ami.

C'est plutôt bon signe.

II. LES SIGNES POUR SAVOIR SI ELLE M'AIME VRAIMENT :

Maintenant qu'on a passé en revue les signaux qui montrent qu'une fille est intéressée et vous voit comme un amant ou un petit copain potentiel, on va pouvoir s'intéresser aux signes d'intérêt qui vous permettent de confirmer qu'une fille vous aime vraiment.

Car les signes qu'on a vu juste au-dessus ne veulent pas forcément dire que la nana vous aime vraiment.

Ils montrent surtout qu'elle vous aime bien ou qu'elle vous trouve attirant. Mais ils ne veulent pas forcément dire qu'elle est amoureuse de vous.

Les signes qu'on va passer en revue juste en-dessous sont des signes davantage probants qu'une fille vous aime sérieusement.

12. Elle vous présente à ses proches :

Une femme qui vous présente volontiers à ses proches est une femme qui n'a pas honte de vous, mais qui au contraire est fière d'être avec vous.

C'est une femme qui assume sa relation avec vous et qui n'a pas peur de s'afficher avec vous.

A suivre

ANNONCE



CENTRO S.A., BP.:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU 03/05/2021 au 10/05/2021

Pharmacie St RAPHAEL Marché Atikpodji	22 21 84 26	Pharmacie JAHNAP A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli, immeuble Favo	96 80 09 29
Pharmacie AKOFA Av. Maman N'Danida Amoutivé	96 80 08 67	Pharmacie CONFIANCE Face GTA	91 01 33 38
Pharmacie BON SAMARITAIN Bè Pa de SOUZA, Hôpital de Bè	91 34 41 94	Pharmacie LUMIERE Agbalépédogan	70 43 15 49
Pharmacie PORT Face Hotel Sarakawa	70 41 54 53	Pharmacie GROUPE C Agbalépédogan face clinique la Victoire non loin de l'EPP Groupe C	92 33 49 76
Pharmacie HORIZON 165, Bd du 13 janvier Nyékonakpoè, face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC	90 56 52 56	Pharmacie ORCHIDEES Leo 2000	70 43 39 49
Pharmacie JUSTINE 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat	22 21 00 01	Pharmacie SOLIDARITE Rue Avédji-Vakpossito, près de la station TOTAL Totsi	96 80 09 76
Pharmacie BON SECOURS Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca	70 45 76 74	Pharmacie ARC-EN-CIEL Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot	70 42 50 00
Pharmacie LIBERATION Avenue Libération Prolongée	96 80 69 35	Pharmacie CLEMENCE Route de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET d'Agoè et l'école privée La Source	70 19 35 35
Pharmacie PROVIDENCE Bd Jean Paul II	22 26 66 48	Pharmacie NABINE Sise à Agoè dit Plateau (Route du Bar Plateau)	93 36 26 26
Pharmacie UNIVERS-SANTE Bd. GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU CAMPUS	93 88 83 31	Pharmacie MAWUNYO Agoè-Sogbossito, route de Mission Tové en face de la station OANDO	70 42 34 64
Pharmacie AEROPORT Route de l'Aéroport SITO	96 51 59 74	Pharmacie LA GRACE Près de l'Auberge Sahara avant la station SUN AGIP Agoè	90 56 16 81
Pharmacie SANTA MADONNA Kégué, face maison Kader Coubadja & église catholique Ste Thérèse	70 01 03 03	Pharmacie TAKOE Avant la station CAP de Zongo (côté opposé)	70 45 62 17
Pharmacie RAOUDHA Située au 4495 Bd Zio Hédzranawoé, derrière Togo 2000	91 61 33 32	Pharmacie EXCELLENCE Agoè Démakpoè voie CEDEAO	93 27 95 54
Pharmacie BIEN ETRE 100, Bd du Haho, Hédzranawoé, à côté de la station d'essence TOTAL	70 45 29 07	Pharmacie VITAS Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest	22 25 63 43
Pharmacie 2000 Bè Kpota près du Marché Dzifa	96 37 94 25	Pharmacie SATIS Près du CEG Koshigan, Agoè Logopé, rue de 50m	70 44 85 17
Pharmacie CHRIST-ROI Kagomé	97 77 12 31	Pharmacie LA BARAKA Agoè Logopé, non de l'école La BRUYERE à proximité du Camp GP	90 17 49 28
Pharmacie ELI-BERACA Route d'Adidogomé, immeuble SIKOVIC face bureau de Poste	99 91 13 42	Pharmacie AMEN Marché Adétikopé, près de l'église Christ-Roi	90 88 55 88
Pharmacie LA REFERENCE Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba	70 49 96 47	Pharmacie ZOSSIME Zossimé, sur la route de Sanguéra près du marché de Zossimé	70 46 26 64
Pharmacie BONTE Route de Ségbé Wonyomé Adidogomé en face station SANOL	96 80 09 00	Pharmacie St PHILIPPE Sanguéra, route Lomé Kpalimé près de la station OANDO	90 67 33 24
Pharmacie De La VICTOIRE Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails)	70 45 74 92	Pharmacie La FLAMME D'AMOUR Sise à Agodéké, route d'Aného	70 45 70 14
		Pharmacie Le DESTIN A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida	70 41 15 41

Mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale UNE ÉQUIPE DE LA TDE A EFFECTUÉ UNE TOURNÉE DANS LES CINQ RÉGIONS DU PAYS

Les premiers responsables de la Togolaise des Eaux(TDE) ont effectué le mois dernier une tournée sur toute l'étendue du territoire pour rencontrer leur base. L'initiative vise présenter à la base, les enjeux et les objectifs assignés au secteur de l'eau dans la feuille de route gouvernementale à l'échéance de 2025, mais aussi présenter la note d'orientation budgétaire 2021, la relance du programme Qualité, le Plan stratégique 2021-2025, et le programme d'amélioration des performances. Il s'agit également durant a tournée de mobiliser le personnel pour l'atteinte des objectifs assignés à la société.

La tournée a conduit le directeur générale de la TDE, Gbati YAWANKE W A K E e t s e s



gouvernement », informe-t-on au niveau de la société.

Il s'est agit également au cours de cette tournée, d'exposer les objectifs annuels que la société se doit de réaliser dans sa mission, échanger sur les

milieu rural 95%.

La Direction Générale a instruit à cet effet, les directeurs centraux, les chefs d'agences, les chefs centres de production et leurs personnels sur la mise en place et le respect des tableaux de bord afin d'assurer la mise en application effective des mesures et instructions pour la réalisation des objectifs spécifiques. Ces objectifs vont ensuite concourir à l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement au secteur de l'eau à l'horizon 2025.

Ces mesures passent entre autres par l'amélioration de la couverture territoriale de la TdE, une production suffisante, un excellent rendement réseau et commercial à travers le suivi régulier des programmes d'entretien préventif et curatif du réseau ainsi qu'un meilleur recouvrement pour assurer le financement continu du secteur

Par ailleurs, dans le cadre le cadre de son plan stratégique, qui prend en compte l'amélioration des performances, la TDE s'est inscrite dans une démarche qualité pour la certification ISO. Ainsi, le personnel à la base doit être sensibilisé pour mieux appréhender les mesures à prendre pour que leurs apports contribuent à atteindre les objectifs, d'où la tournée.

LM



collaborateurs, dans toutes les régions du pays, et particulièrement sur les sites de la prise d'eau.

« Il s'agit de prendre contact avec les agents et les responsables de la société dans les régions et sur les sites, en vue de partager avec eux les objectifs de la feuille route gouvernementale pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise, mais surtout ce qu'il faut mettre en œuvre dans le périmètre d'exploitation de la société en vue d'atteindre les objectifs voulu par le

difficultés éventuelles.

La Direction Générale a décliné les objectifs globaux de l'Etat en objectifs spécifiques pour chaque structure qui sont pris déjà en compte dans la note d'orientation budgétaire 2021 de la TdE. Ces objectifs seront évalués à mi-parcours et annuellement jusqu'à l'échéance 2025.

Il faut noter que la feuille de route du gouvernement impose au secteur de l'eau les taux de couverture en eau potable selon les milieux : milieu urbain 75% ; milieu semi urbain 85% et

Les limites de la liberté d'expression DES ATTEINTES À L'HONNEUR

QUE DIT LE DROIT ? AFIN QUE NUL N'EN IGNORE

Sensibilisation à la Culture juridique pour une société soumise à la loi

Thème : Les limites de la liberté d'expression

Au Togo comme un peu partout dans les États de droit, la liberté d'expression est un principe intangible. Toute personne peut librement émettre une opinion, positive ou négative, sur un sujet, mais aussi sur une personne. Il s'agit d'un droit fondamental inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et confirmé par la constitution du 14 octobre 1992.

Cependant, comme pour tout droit, son abus peut être sanctionné, dans les cas déterminés par la loi. Le franc-parler connaît ses limites. C'est ainsi que les auteurs de propos diffamatoires, d'injures ou de dénonciations calomnieuses encourent des sanctions pénales.

I- La calomnie

Constitue une dénonciation calomnieuse le fait de porter des accusations mensongères contre une personne déterminée auprès d'un officier de police administrative ou judiciaire, d'un fonctionnaire de justice ou d'une juridiction, les supérieurs hiérarchiques ou l'employeur de la personne dénoncée ou de toute autre autorité ayant le pouvoir d'y donner suite.

Alors, vous ne pouvez pas dénoncer un fait qui est de nature à entraîner des sanctions judiciaires, administratives ou disciplinaires alors que vous savez que vos allégations sont inexactes. Vous vous rendriez coupable du délit de dénonciation calomnieuse.

Tel serait le cas si vous dénonciez pour vol une personne auprès de son employeur tout en sachant qu'elle est hors de cause, ou si vous accusiez votre une personne de maltraiter vos enfants alors que vous savez qu'il n'en est rien.

Au terme de l'Article 364 du Nouveau Code Pénal Togolais: Toute personne auteur d'une dénonciation calomnieuse est punie de la peine applicable à l'infraction imputée au prévenu ou à l'accusé que la fausse accusation vise à faire condamner faussement et d'une amende de cinq millions (5.000.000) à vingt millions (20.000.000) de francs CFA ou de l'une de ces deux peines.

II- La diffamation

Constitue une atteinte à l'honneur tout acte dirigé contre la marque de considération, l'égard dû au rang, le témoignage d'estime ou l'hommage rendu à la valeur d'une personne.

En effet au terme de l'Article 290 du nouveau code pénal: Toute personne qui, publiquement, par quelque procédé de communication que ce soit, impute à autrui un fait de nature à porter atteinte à son honneur et à sa réputation, commet une infraction de diffamation et est punie d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois avec sursis et d'une amende de cinq cent mille (500.000) à deux millions (2.000.000) de francs CFA ou de l'une de ces deux peines.

Aussi à l'Article 291 dudit code, "la publication directe, ou par voie de reproduction d'une allégation ou imputation qualifiée de diffamation, est punie d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois avec sursis et d'une amende de cinq cent mille (500.000) à deux millions (2.000.000) de francs CFA ou de l'une de ces deux peines.

Par ailleurs, vous commettriez le délit de diffamation si vous teniez des propos portant atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne, dès lors que celle-ci est nommément désignée ou clairement identifiable. Peu importe le mode de communication utilisé (voie orale, courrier, texto, Internet).

Mais vous serez mis hors de cause si vous rapportez la preuve de la véracité de vos propos.

Conseil: Pour être tranquille, évitez de vous exprimer ou d'écrire sous le coup de la colère, tentez d'argumenter vos dires en les étayant de preuves, et surtout ne parlez pas dans le seul but de nuire.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute fin utile

Tél:(+228)90373960

Votre conseil juridique de proximité

#ParlonsDroit

AYITOU Michel, Jurisconsulte

Civisme fiscal

L'OTR ET L'OTM LANCENT LE CONCOURS DU MEILLEUR REPORTAGE

Promouvoir, le civisme fiscal au Togo, c'est l'objectif poursuivi par l'Office Togolais des Recettes (OTR) et l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) qui ont procédé vendredi dernier au lancement du concours de la meilleure production médiatique sur la thématique : « *les déterminants du civisme fiscal au Togo* ».

Cette initiative vise une valorisation du travail des journalistes dans la mise en œuvre des réformes orientées vers le consentement volontaire à l'impôt.

L'objectif de ce concours est de contribuer à travers un article et ou reportage inédit publié dans un support professionnel à la promotion du civisme fiscal.

« *Il s'agit de rendre encore plus accessible l'information fiscale et faciliter son appropriation d'abord par les journalistes et en suite par toutes les catégories de contribuable* », a déclaré Fabrice Pétchézi, Président de l'OTM.



Selon Magbenga Komnaka D'wama, Directrice de la Communication et des Services aux usagers, il s'agit pour l'OTR, qui forme depuis deux ans les journalistes sur la fiscalité et taxes douanières, de mieux contribuer à la l'éducation et sensibilisation des contribuables.

« *La mission de l'OTR est de mener par la sensibilisation et des explications, les contribuables à consentir à l'impôt et taxes. Il s'agit d'une mission d'éducation, de*

formation et d'information » a-t-elle indiqué.

Les meilleures œuvres dans quatre catégories : presse écrite, TV, radio et presse en ligne seront récompensées.

Comment postuler

En effet, le Concours qui se veut gratuit et ouvert à toutes les catégories de journalistes, consiste à la publication d'un article inédit de reportage portant sur la sensibilisation au civisme fiscal.

Pour participer au concours,

il suffit d'être un journaliste professionnel exerçant dans un média de la place.

Au niveau de la télé et radio, il est demandé une production de trois minutes au maximum, qui doit être enregistrée sur un support USB et mise dans une enveloppe. Cette enveloppe devra comporter une fiche d'identité avec mention du média, sur lequel la production est diffusée ainsi qu'un bref résumé du contenu.

Pour la production presse en ligne, il est demandé un imprimé de capture d'écran de la publication de même que le lien. Ils devront être accompagnés d'une fiche d'identification.

Concernant la presse écrite, il est demandé cinq (5) exemplaires de la presse en plus de fiche renseignant.

Les productions devront être publiées dans l'intervalle allant de 1er janvier au 18 juin 2021. Et la soumission des œuvres devra se faire au plus tard le 18 juin 2021 à 12 heures 30 min au siège de

l'OTM à Bè-Klikamé.

Le prix à gagner

A travers le Concours National des Meilleurs Articles et Reportages sur le Civisme Fiscal, deux lauréats seront retenus par catégorie. Les premiers de chaque catégorie seront récompensés à hauteur de 300.000 FCFA et les deuxièmes à hauteur 200.000 FCFA.

Rappelons que le jury sera composé des universitaires, des communicateurs et de journalistes expérimentés.

Le prix à gagner

A travers le Concours National des Meilleurs Articles et Reportages sur le Civisme Fiscal, deux lauréats seront retenus par catégorie. Les premiers de chaque catégorie seront récompensés à hauteur de 300.000 FCFA et les deuxièmes à hauteur 200.000 FCFA.

Rappelons que le jury sera composé des universitaires, des communicateurs et de journalistes expérimentés.

Le produit Vita-iron

BILAN 2020 ET PERSPECTIVES POUR 2021

Le vendredi 30 avril 2021 à Agora Senghor de Lomé s'est tenue la cérémonie du bilan d'activité 2020 du point Focal-Togo du programme Thématique de Recherche de pharmacopée et Médecine traditionnelle Africaines du CAMES et Perspectives. A cet effet le bilan du premier trimestre 2021 a été dressé afin de permettre à tout le monde de comprendre le bien fondé du travail abattu.

Selon le Dr Koudouvo Koffi plusieurs activités ont été menées dans le domaine de la phytomédecine en 2020 ailleurs et au Togo. Du colloque de Tabligbo en passant par la participation au montage et soumission du projet « Macky Sall », de la participation aux premières consultations régionales et beaucoup d'autres projets de février à décembre 2020, ont reçus la touche participative et consultative du point Focal-Togo. De même en 2021 de janvier à ce jour plusieurs activités se poursuivent dans le domaine de la médecine traditionnelle.

Aujourd'hui la médecine traditionnelle connaît une évolution rapide et très grande. Plusieurs produits de la pharmacopée très efficaces sont disponibles pour le bien être de la population.

Vita-iron, un produit très puissant qui améliore le taux de l'hémoglobine agit radicalement dans le traitement de « *l'anémie, de la drépanoxytose, et surtout du cancer sidéens.* »

Vita-iron est également un produit anti-oxydant, un immuno fortifiant, un piègeur de radicaux libres et un inhibiteur enzymatique. Le produit est fabriqué au Togo par le laboratoire TRY GBE SARL.



Selon le Dr Raphaël Yao Tchidimé inventeur du produit Vita-iron, la médecine traditionnelle africaine doit être plus que jamais au côté de la médecine moderne Car, le travail doit être en harmonie avec cette dernière pour un parfait résultats des patients.

Si les grands médecins du monde reconnaissent l'efficacité du traitement de la phytomédecine pourquoi avoir encore un peu de réticence à ce niveau par certains dirigeants de nos républiques. Dès lors qu'il est plus que jamais prouvé que les plantes ont une efficacité dans le traitement de plusieurs maux, il ne reste qu'au laisser la main libre à la phytomédecine d'agir.

Le produit miracle Vita-Iron est le seul qui Fournit aux personnes anémié, après utilisation d'un seul

Flacon l'équivalence de trois poches de sang.

Selon les autorités et diverses personnalités, ce produit est une richesse pour le monde entier et désormais un africain, un Vita-iron.

Aristide ABIDJO

De retour avec un nouvel emballage, mais toujours la même efficacité :

VITA - IRON

antianémique

EN VENTE ICI

20 ANS d'existence

Certifié par GBE Brevet d'invention AMM N° 2018_4304 accordé par

134 Cocotomey tchidimen@gmail.com +229 67 08 34 33

Swift-On



Avec Swift-On, vous recevez
un mail de confirmation pour toutes
vos opérations internationales.



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



STOP COVID-19